

## DELIBERATION

### CFVU-020-2016

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu la loi n 2013-660 du 22 juillet 2013 relative   l'enseignement sup rieur et   la recherche, notamment son article 116 ;  
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers,  
Vu les convocations envoy es aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 19 avril 2016.

■ **Objet de la d lib ration** : Proc s-verbal du 7 mars 2016

**La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 26 avril 2016 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :**

Le proc s-verbal du 7 mars 2016 est approuv .

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 34 voix pour.

**A Angers, le 27 avril 2016**

La Vice-pr sidente CFVU

**Sabine MALLET**



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : **2 mai 2016**

# Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie  
universitaire  
7 mars 2016



université  
angers

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 7 mars 2016 à 15h dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la Présidence de M. Christian ROBLEDÓ, Président de l'Université d'Angers.

ROBLÉDO Christian	présent
MALLET Sabine	présente
VIGNON-BARRAULT Aline	présente
VIOLIER Philippe	excusé (procuration S Mallet)
MATHIEU Elisabeth	présente
FLEURANT Cyril	excusé (procuration P Leriche)
LERICHE Philippe	présent
CALENDA Alphonse	présent
URBAN Thierry	excusé
LEROLLE Nicolas	excusé (procuration S Mallet)
CAILLEAU Thierry	présent
MOISY Laurence	excusée (procuration A Calenda)
PIERRE Eric	présent
BARBE Valérie	présente
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	présente
RULENCE David	présent
LIBOUBAN Hélène	présente
BOUCHERON Sonia	excusé
FOUCHET Florian	absent
INGREMEAU Françoise	présente
EMOND Hervé	présent
BALLUS Kenny ( <i>Suppléante GABILLARD Nina</i> )	présent
KIKER Safia ( <i>Suppléante TARDIF Constance</i> )	présente
SACHOT Adrien ( <i>Suppléant DESTERMES Théodore</i> )	Présent (procuration A Guilmeau)
DE MALET Geoffroy ( <i>Suppléante COTTIER Claire</i> )	présent
BERAUD Etienne ( <i>Suppléant FDILI Otman</i> )	absente
PARIS Anaïs ( <i>Suppléante CALLET Estelle</i> )	absent
BOISARD Valentine ( <i>Suppléant MERCIER Thibault</i> )	présente
STEVENS Charles ( <i>Suppléante PIRAUX Louise</i> )	présent
HARDY Zoé ( <i>Suppléant METTENDORF Loïc</i> )	présente
GUERINEAU Emma ( <i>Suppléante TOFFALETTI Marie-Charlotte</i> )	présent
DUBOSQ Nicolas ( <i>Suppléant BOURGEOAIS Théophile</i> )	absent
GUILMEAU Alexandre ( <i>Suppléant CHENIER Aline</i> )	présent
CHAPPEY Alexandre ( <i>Suppléante ROBERT Cynthia</i> )	absent
QUITTE Béangère ( <i>Suppléant HUMEAU Lucas</i> )	présente
DUTHOIT Paul-Louis ( <i>Suppléante PAIRIGOUAS Océane</i> )	présent
NEAU Alice ( <i>Suppléante BRIERE Olivier</i> )	présente

♦ **Membres présents invités :**

DANIEL Christophe, Directeur de l'UFR DEG

BOISSON Didier, Directeur de l'UFR LLSH

RAVAIN Emmanuelle, Directrice par intérim de la DEVE

1.	Information.....	4
2.	Election des vice-présidences, mise en place de la CFVU et de son bureau.....	4
2-1	Élection de la Vice-présidente en charge de la CFVU .....	4
2-2	Élection du/de la Vice-président-e étudiant-e .....	5
2-3	Présentation de la composition du Bureau de la CFVU .....	7
2-4	Présentation de 3 personnalités extérieures membres de la CFVU .....	7
2-5	Élection d'une personnalité extérieure désignée à titre personnel, sur proposition du président	8
3.	Lancement des appels à candidature pour les commissions permanentes et conseils de gestion des services communs.....	8
4.	Lancement des appels à candidature pour la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants et pour la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers .....	8
5.	Affaires générales .....	8
5-1	Approbation du procès-verbal de la CFVU du 18 janvier 2016 .....	8
5-2	Calendrier CFVU .....	8

A l'ouverture de la séance du 07 mars 2016, 34 membres sont présents ou représentés (29 membres présents, 5 procurations). 3 membres invités sont présents.

## **1. Information**

Monsieur ROBLÉDO ouvre la séance et rappelle aux membres de la commission les dates des élections de la ComUE UBL : 15 et 16 mars 2016.

Il donne un état des listes déposées.

Pour le CA (listes de regroupement) :

- enseignants rang A = 4 listes,
- enseignants rang B = 5 listes
- étudiants = 3 listes
- autres personnels = 5 listes

Pour le CAc (listes UA):

- enseignants rang A = 2 listes,
- enseignants rang B = 2 listes
- étudiants = 2 listes
- autres personnels = 2 listes

Monsieur ROBLÉDO informe également les membres de la venue du comité d'experts HCERES dans le cadre de l'accréditation, du 10 au 12 mai 2016.

Ce comité sera présidé par Madame Josette TRAVERT, ancienne présidente de l'université de Caen et composé des experts suivants :

M. Michel CANEROT, secrétaire général de l'académie de Reims;

M. Arnaud CATINOT, président fondateur de Seekence et de HigherEdMe.com;

M. Christian DELPORTE, vice-président UVSQ ;

Mme Nathalie MAGNERON, VP CA en charge de la formation, université d'Orléans ;

M.Allan ROCHETTE, doctorant en droit, université d'Avignon, membre de la commission "Formation professionnelle et apprentissage" au CESER PACA, ancien élu étudiant au CROUS d'Aix-Marseille, au CNESER ;

Mme Danielle SEILHEAN, PU-PH, VP relations internationales, UPMC ;

M. Alain VAS, professeur des universités, Louvain School of Management (UCL).

Monsieur ROBLÉDO indique qu'un membre de ce comité n'a pas encore été désigné.

## **2. Election des vice-présidences, mise en place de la CFVU et de son bureau**

### **2-1 Élection de la Vice-présidente en charge de la CFVU**

Monsieur ROBLÉDO propose la candidature de Madame Sabine MALLET aux fonctions de Vice-présidente en charge de la formation et de la vie universitaire. Il invite Madame MALLET à se présenter.

Madame MALLET est maître de conférences à l'Université d'Angers depuis 1991 en chimie analytique dans le département Pharmacie de l'UFR Santé, anciennement SPIS.

Elle a été directrice du département pharmacie pendant 3 ans et est actuellement assesseur aux moyens de l'UFR santé.

Elle a participé avec Isabelle RICHARD et Catherine PASSIRANI au dispositif expérimental PLURIPASS proposant une alternative à la PACES.

Madame MALLET évoque son expérience d'élue CFVU : ses 4 mandats d'élue CFVU et sa participation aux commissions des statuts, de la vie étudiante, de l'évaluation des formations ainsi que des conseils de gestion du SUIO-IP et du SUMPPS.

Elle informe les membres de la CFVU des principaux dossiers qui seront à traiter par l'instance dans les prochaines années, notamment l'accréditation de l'offre de formation, la sélection en M2, l'arrivée massive des étudiants du *Baby-boom*.

Elle insiste également sur son intention d'œuvrer pour que l'Université d'Angers reste la première université en termes de réussite en licence, mais aussi sur les efforts à mener pour renforcer l'attractivité de l'université par la formation initiale et la formation continue.

A l'aune de son expérience, Madame MALLET rappelle l'importance de la CFVU qui est l'instance privilégiée pour les débats sur la formation et la vie universitaire.

Monsieur ROBLÉDO invite les membres de la CFVU à se prononcer sur la candidature de Madame MALLET aux fonctions de Vice-présidente en charge de la CFVU.

Madame Sabine MALLET est élue Vice-présidente en charge de la CFVU sur proposition du président.

Cette décision est adoptée suite à un vote à bulletin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés, avec 29 voix pour et 5 abstentions.

## 2-2 Élection du/de la Vice-président-e étudiant-e

Monsieur ROBLÉDO annonce 3 candidatures aux fonctions de Vice-président-e étudiant-e.

Suite à un tirage au sort les 3 candidats présentent leur profession de foi dans l'ordre suivant :

Monsieur Geoffroy DE MALET (profession de foi en annexe)

Madame Safia KIKER (profession de foi en annexe)

Monsieur Etienne BERAUD (profession de foi en annexe).

Monsieur ROBLÉDO invite ensuite les membres de la commission à poser des questions aux 3 candidats.

Monsieur CALENDIA interroge les candidats sur la manière dont ils envisagent la mobilisation des associations étudiantes vers les entreprises et vers l'insertion professionnelle.

Monsieur DE MALET rappelle que l'UNI milite pour l'insertion professionnelle. Il évoque les stages et notamment l'outil de recherche de stage en ligne IP'OLINE qu'il souhaiterait voir développer et auquel il souhaiterait sensibiliser davantage les étudiants. Il rappelle que les stages sont un moyen pour les étudiants de se faire connaître et de s'insérer au sein des entreprises.

Madame KIKER propose un accompagnement et une orientation des associations. Elle rappelle que certaines associations organisent déjà par le biais de forums ou de réunions de professionnels des rencontres entre les étudiants et le monde de l'entreprise.

Elle propose d'exposer cette problématique de la professionnalisation à la conférence des présidents d'associations et elle insiste sur l'importance de ne pas se substituer aux associations, mais de les accompagner.

Monsieur BERAUD revient sur IP'OLINE, il n'envisage pas seulement une meilleure communication auprès des étudiants, mais aussi une meilleure communication auprès des entreprises.

Il propose le partage d'expérience avec les anciens étudiants mais insiste sur un réel suivi de stage afin que l'étudiant valide les compétences acquises en stage et qu'il puisse les valoriser auprès d'une entreprise.

Monsieur RULENCE interroge les candidats sur les actions d'accueil qu'ils envisagent de mener en prévision de la massification des effectifs étudiants annoncée.

Monsieur DE MALET se déclare favorable à la sélection à l'université et déclare que c'est aux BDE de se charger de l'intégration des arrivants.

Madame KIKER évoque une double problématique. Au niveau national, le budget de l'enseignement supérieur serait à augmenter et au niveau de l'université, elle propose la constitution de commissions de travail pour réfléchir sur la gestion pragmatique des locaux.

Monsieur BERAUD envisage une meilleure orientation au niveau des lycées pour permettre aux élèves de connaître l'université dans une sorte de pré-accueil.

Madame NEAU interroge les candidats sur leur positionnement concernant le contrôle continu intégral.

Monsieur DE MALET y est favorable car il encourage une présence des étudiants sur le campus et un suivi du travail meilleur qu'avec des examens semestriels.

Madame KIKER y est également favorable, elle y voit un moyen pour les étudiants de se situer par rapport au niveau de filière et au niveau universitaire.

Monsieur BERAUD envisage le contrôle continu mieux encadré avec un rôle de réel suivi de l'étudiant afin que celui-ci connaisse ses capacités. Il s'agirait d'un contrôle continu réellement échelonné sur toute l'année et non regroupé sur des périodes d'une semaine.

Monsieur LERICHE interroge les candidats sur la façon dont ils envisagent leurs actions avec le Vice-président à la vie des campus.

Monsieur MALET n'a pas de réponse à donner.

Madame KIKER considère comme une chance pour l'université d'avoir un étudiant et un personnel BIATSS dans la nouvelle équipe de Vices-présidents. Elle envisage le travail entre le Vice-président vie des campus et la Vice-présidente étudiante axé sur la complémentarité. Elle rappelle que les fonctions de Vice-président à la vie des campus touchent à l'animation des campus et que les fonctions de la Vice-présidente étudiante touchent à tout ce qui concerne les étudiants et notamment la vie des campus.

Monsieur BERAUD évoque son objectif de travailler en bonne intelligence avec le Vice-président à la vie des campus. Il insiste sur son souhait d'insérer la culture au sein des campus et que cet objectif l'amènera à travailler avec le Vice-président à la vie des campus notamment sur la dynamisation culturelle et de la vie associative.

Madame MATHIEU interroge les candidats sur leur positionnement concernant la sélection en Master.

Monsieur De MALET se dit favorable à la sélection en master car la plupart des étudiants vont en Master puis intègrent le monde du travail. Selon lui la sélection permet d'identifier les meilleurs étudiants pour leur entrée en entreprise.

Madame KIKER déclare qu'une sélection en Master 2 n'a aucun sens puisque l'université est sur un modèle LMD et qu'un M1 ne correspond pas à un diplôme. Madame KIKER pense que tout étudiant de licence doit pouvoir intégrer un Master et avoir la certitude de pouvoir intégrer le niveau M2. Elle souhaite donc un positionnement au niveau national qui permettrait aux étudiants de trouver au sein de leur filière une formation les accueillant pour les 2 années suivantes du master.

Monsieur BERAUD est contre la sélection en Master, afin de l'éviter il envisage une augmentation du budget national et local permettant d'ouvrir plus de classes. Il évoque également une orientation de l'étudiant vers un master se rapprochant de celui souhaité initialement.

Madame (*étudiante élue*) souhaite savoir quelle place serait accordée aux associations étudiantes.

Monsieur DE MALET souhaiterait les mettre en avant car c'est grâce aux associations étudiantes qu'il y a de la vie universitaire.

Madame KIKER place les associations étudiantes au centre de sa vision de la vie étudiante. Elle déclare que l'université ne peut être partout et que les associations sont un relais pour la vie des campus. Les associations étudiantes sont actuellement un relais tourné vers les étudiants, mais des instances comme la CFVU doivent se tourner vers les associations étudiantes et entendre ce qu'elles ont à dire pour s'inspirer de leurs propositions et de leur expertise importante au sein de leur filière.

Monsieur BERAUD rappelle l'importance de l'associatif pour dynamiser les campus, pour amener la culture, pour attacher les étudiants à leur université et pour rendre l'université attractive. Il propose un conseil des associations regroupant l'ensemble des associations de l'Université d'Angers. Il pourrait être présidé par le Vice-président étudiant pour permettre la cohésion et une véritable entraide de l'associatif. Ceci permettrait à des associations qui ont un but commun de travailler ensemble et de partager leur expérience pour l'organisation de projets plus importants. Ce ne serait plus l'étudiant qui irait à la culture, mais la culture qui irait sur les campus.

Monsieur ROBLÉDO invite les membres de la CFVU à se prononcer.

A l'issue du scrutin à bulletin secret les résultats sont les suivants :

- Safia KIKER : 20 voix
- Étienne BERAUD : 12 voix
- Geoffroy DE MALET : 2 voix

Safia KIKER, ayant obtenu la majorité absolue des voix des membres du conseil, est élue Vice-présidente étudiante.

### 2-3 Présentation de la composition du Bureau de la CFVU

Monsieur ROBLÉDO rappelle le rôle du bureau de la CFVU mis en place depuis juillet 2015.

Il en rappelle la composition telle qu'elle est indiquée dans le règlement intérieur de l'Université d'Angers.

Monsieur ROBLÉDO propose pour le bureau CFVU un représentant enseignant-chercheur, enseignant ou chercheur par champ de formation, désigné parmi les membres de la commission formation et vie universitaire :

- Mme Elisabeth MATHIEU pour le domaine Arts, lettres et langues,
- M. Éric PIERRE pour le domaine Sciences, humaines et sociales,
- M. Thierry CAILLEAU pour le domaine Droit, économie et gestion
- M. Philippe LERICHE pour le domaine Sciences et technologies
- M. Nicolas LEROLLE pour le domaine Santé

Cette composition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur RULENCE s'interroge sur la possibilité de désigner des suppléants pour les membres de ce bureau. Monsieur ROBLÉDO lui indique que le règlement intérieur, dans sa forme actuelle, ne prévoit pas cette possibilité.

Madame MALLET remarque que la possibilité d'avoir des suppléants risque d'alourdir le dispositif et qu'il pourrait entraîner une réciprocité au niveau de la Commission recherche. Elle évoque la possibilité pour les membres de la CFVU de poser des questions en amont de la préparation des commissions et que ces questions soient présentées en bureau.

### 2-4 Présentation de 3 personnalités extérieures membres de la CFVU

Monsieur ROBLÉDO présente aux membres de la CFVU 3 personnalités extérieures qui siégeront à la CFVU.

1 représentant de la Région des Pays de la Loire : Monsieur Laurent Gerault, conseiller régional des pays-de-la-Loire (Suppléant : M. Roch Brancour)

1 représentant des activités économiques, des organismes du secteur de l'économie sociale, des associations scientifiques et culturelles, des grands services publics : Monsieur Cyrille Laheurte, représentant de la Chambre de commerce et d'industrie de Maine et Loire.

1 représentant d'un établissement d'enseignement secondaire : Madame Sophie Buron-Mousseau, proviseure adjointe du lycée Chevrollier.



### 2-5 Élection d'une personnalité extérieure désignée à titre personnel, sur proposition du président

Monsieur ROBLÉDO propose aux membres de la CFVU la candidature de Madame Florence LACROIX (suppléante : Mme Céline Chauvigné).

Madame Florence LACROIX (suppléante : Mme Céline Chauvigné) est élue à l'unanimité en qualité de personnalité extérieure désignée à titre personnel, sur proposition du président.

### 3. Lancement des appels à candidature pour les commissions permanentes et conseils de gestion des services communs

Monsieur ROBLÉDO présente les différentes commissions permanentes de l'université d'Angers dont les membres seront élus lors de la prochaine CFVU.

Il informe les membres de la CFVU que :

- La commission des relations internationales
- La commission d'attribution des bourses de mobilité
- Le comité de suivi licence et licence professionnelle
- Le comité de suivi Master

ne sont pas comprises dans l'appel à candidature car une réflexion est entamée sur la redéfinition de leur périmètre, voire de leur fusion.

Monsieur ROBLÉDO précise que la commission des relations internationales est peu sollicitée alors que la commission d'attribution des bourses de mobilité l'est beaucoup plus.

Il évoque aussi la possibilité de fusionner le comité de suivi licence et licence professionnelle avec le comité de suivi Master.

### 4. Lancement des appels à candidature pour la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants et pour la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

Monsieur ROBLÉDO présente les deux sections disciplinaires dont les membres seront à élire par le Conseil Académique du 18 mars 2016. Il rappelle que les sections disciplinaires ne sont plus composées au sein du CA, mais au sein du CAc.

### 5. Affaires générales

#### 5-1 Approbation du procès-verbal de la CFVU du 18 janvier 2016

Monsieur ROBLÉDO soumet le procès-verbal de la CFVU du 18 janvier 2016 aux membres de la CFVU.

Ce procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée avec 23 voix pour et 11 abstentions.

#### 5-2 Calendrier CFVU

Monsieur ROBLÉDO présente le calendrier prévisionnel des réunions de la CFVU et du CAc :

18 mars 2016 (CAc) – 9h30  
21 mars 2016 (CFVU) – 14h30  
26 avril 2016 (CFVU) – 9h30  
23 mai 2016 (CFVU) – 14h30  
27 juin 2016 (CFVU) – 14h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

**Le Président  
de l'Université d'Angers,**  
*Christian ROBLÉDO*

**La Vice-présidente formation et vie  
universitaire,**  
*Sabine MALLET*

- **ANNEXES :**

- Profession de foi des candidats aux fonctions de Vice-président-e étudiant-e

Bonjour mesdames, bonjour messieurs,

Comme vous le savez, je me présente à vous pour devenir vice-président de la commission de formation à la vie universitaire.

Pour commencer laissez-moi me présenter en quelques mots. J'ai donc 20 ans aujourd'hui, âge symbolique auquel on devient apte à avoir de telles responsabilités pour la vice-présidence de cette commission, il me semble. Je suis issue du lycée mongazon à Angers, je rejoins les bancs de l'université de Saint Serge en droit il y a 1 et demi maintenant. Je voudrai rajouter, et je pense que c'est important que vous le sachiez, que je suis Disc-Jockey. J'ai donc monté avec un associé une entreprise, ce qui m'a permis d'acquérir beaucoup d'expériences de gestion au sein de ma petite structure. Je connais donc bien le travail d'équipe.

Enfin, je suis né à Angers, je connais cette ville comme ma poche, et je connais par conséquent beaucoup de personnes, notamment sur leurs souhaits concernant la vie universitaire.

En ce qui concerne ma candidature, il m'était à cœur de me présenter de manière à participer un peu plus dans mon univers quotidien. En effet, pour moi cette candidature reflète deux desideratas : tout d'abord mon envie de m'engager au sein de l'université, d'aider, de me mettre au service des étudiants, de les écouter et de faire remonter (non seulement à la commission comme le mandat d'élu le prévoit) mais aussi au président avec qui mes relations seront plus proches. Ensuite (deuxième desiderata) mon envie de participer à des décisions et surtout de rendre service au président en l'épaulant de la meilleure manière.

Je ne vois aucun objectif politique que vous pouvez suspecter, je cherche avant tout à mettre mes qualités au service de cette commission, et ensuite à développer une expérience personnelle.

Concernant l'UNI association auquel je suis adhérent, nous avons pour objectif de mettre en avant l'intégration professionnelle. Comme nous l'avons répété lors de notre campagne, c'est cette intégration qui nous tient à cœur. En effet, le but ultime des études est bel et bien de trouver un travail. Avec 43 % de chômage pour ceux qui ont un master 2 aujourd'hui, nous voulons développer la liberté de stage. Aujourd'hui il est très difficile pour un étudiant de faire des stages pendant les vacances estivales, car il faut que la faculté soit ouverte pour délivrer des conventions de stages. Il faut alors ouvrir ce délai, sachant que durant les vacances de l'année universitaire, les étudiants sont, il me semble, d'avantage concentré sur leur études. Seul les meilleurs, et les plus talentueux peuvent donc faire des stages, nous sommes donc face à une belle discrimination. En outre, c'est une banque de stage, que l'on veut développer. Elle existe, il n'est donc pas utile d'en créer une autre, mais simplement de l'ouvrir d'avantage aux entreprises et aux étudiants, et c'est là que mon rôle sera le plus pertinent. C'est par des stages que les étudiants se créent un carnet d'adresse qui permet donc plus aisément de trouver un travail après le master 2, et de lutter contre ce taux de chômage outrageant.

Lundi 7 mars 2016

Ne m'écrivez pas pour l'étiquette car c'est le rôle de cette commission délibérante, mais plutôt pour mes compétences à assurer une telle charge.

Je vous remercie.

Geoffroy de Malet.

# Election du.de la Vice- Président.e Étudiant.e

## Candidature de Safia Kiker



CFVU du 07 mars 2016

# Présentation



« Le rôle de la vice-présidence étudiante, légitimée en 2007 par la Loi de Responsabilité des Universités, est important pour le fonctionnement d'une université. **Passerelle entre les étudiants et les instances de gouvernance de l'Université**, le ou la Vice-Présidente Etudiant(e) se doit d'être un membre à part entière de l'équipe présidentielle, afin d'y être le relais de la voix étudiante. Il /elle est également le porte parole de l'Université auprès des étudiant.e.s

Si elle/il porte des projets visant à améliorer la vie des étudiant.e.s et plus globalement de la communauté universitaire, le/la VPE doit être également être en capacité d'apporter un éclairage sur le **ressenti et les attentes des jeunes sur l'ensemble des facettes du fonctionnement universitaire**. Essentiel pour le fonctionnement des services, le/la VPE doit être pour eux un véritable appui car ils qui œuvrent chaque jour à l'amélioration des conditions de vie des étudiant.es.

Par ailleurs, le/la VPE a la possibilité d'une **action plus globale sur la question étudiante**

puisque'il/elle siège également au Conseil d'Administration du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Actuellement étudiante en Master 1 de Droit Public général, j'ai dès mon entrée en licence de droit à l'Université d'Angers mis à profit mes années étudiantes pour **découvrir le monde universitaire de plusieurs façons différentes**.

Tout d'abord, **via le monde associatif étudiant**. En effet, j'ai été pendant quatre années bénévole au sein du Genepi Angers, association étudiante œuvrant pour le décroisement carcéral. J'ai pu y occuper le poste de responsable de groupe auprès de l'administration pénitentiaire pendant une année.

Outre une connaissance approfondie du milieu carcéral et une véritable expérience humaine, cet engagement fut une première expérience associative étudiante, me permettant ainsi de **fréquenter des étudiant.e.s de tous horizons et de toutes filières**, et de **découvrir les services de l'Université à destination**



associations notamment le FSDIE.

J'ai par la suite intégré la Fé2A en tant que **Vice Présidente en charge de l'égalité**. Ma place dans cette fédération me permet aujourd'hui de connaître de **manière approfondie le réseau associatif étudiant** de l'université qui participe grandement à la vie des campus et à la vie étudiante.

En parallèle de mon parcours classique au sein de mon UFR, j'ai pu avoir l'occasion de **découvrir l'université d'Angers dans sa globalité** grâce à un stage effectué au sein du service juridique de l'université mais principalement grâce à ma participation à la **première mise en place du guichet unique Infocampus en tant qu'étudiante ambassadrice**. J'ai d'ailleurs pu reconduire cette riche expérience cette année.

Enfin, durant ma licence j'ai fait le choix d'étendre mes connaissances sur l'université lors de mes choix d'UEL. En effet, j'ai ainsi effectué **l'UEL liaison université mais également l'UEL stéréotypes et discriminations**

**de genre**, ce qui m'a naturellement conduit à m'investir en tant que membre au sein de la **commission égalité de l'Université**.

C'est donc une candidature mûrement réfléchie, éclairée par les nombreux engagements que j'ai eu par le passé, que je vous présente aujourd'hui. De nombreux défis attendent l'Université d'Angers dans les années à venir, et ce sera un honneur pour moi d'œuvrer, durant deux ans, à l'accueil des jeunes en son sein, à l'accomplissement des étudiant.e.s et à 'apprentissage du vivre ensemble. »

**Safia Kiker**



# Une université accessible, garante de réussite et de bien être pour les étudiants

La promotion d'une Université accessible passe tout d'abord par une réflexion et un investissement plus fort autour de la **liaison entre le temps du lycée** et celui des études supérieures, et les moyens dont dispose l'Université pour toucher ses futurs étudiant.e.s. En effet, notre établissement a de nombreux atouts à mettre en valeur, notamment sa **place au premier rang en matière de réussite en licence**. Néanmoins, il ne faut pas nier la difficulté pour de nombreux étudiants d'acquérir certaines méthodes de travail durant la première année universitaire. Pour se préserver d'une rupture définitive entre l'étudiant et le monde universitaire, et favoriser **la réussite de ses études**, je souhaiterais **étendre la méthode de soutien et de pédagogie par les pairs, c'est à dire le tutorat**, qui a notamment fait ses preuves en première année des études de santé. Enfin, pour le bien être des étudiants, l'Université doit inclure dans toutes ses politiques la problématique de l'égalité et y porter une attention renforcée.

## Liaison Lycée-Université

La problématique d'accessibilité à l'université est essentielle puisqu'elle concerne l'avenir de nombreux jeunes. Ainsi, j'ai le désir de voir s'harmoniser les actions à destination des futur.e.s étudiant.e.s et d'en accentuer la portée. Pour cela, il me semble important qu'un **recrutement d'une équipe d'étudiant.e.s chargés.e.s des interventions dans les différents lycées soit effectué en début d'année universitaire**. L'UEL liaison lycée université serait donc transférée en premier semestre d'année afin de permettre une formation de l'équipe d'étudiant.e.s. Pour continuer ce travail d'harmonisation, je propose **la création d'une commission liaison lycée-université**. Elle aurait pour membres les enseignant.e.s- chercheurs.euses de chaque composantes chargé.e.s du lien lycée-université, des représentant.e.s de l'équipe d'étudiant.e.s énoncée précédemment, des représentant.e.s des lycées et collèges du Maine-et-Loire, un.e mem-

# Une université accessible, garante de réussite et de bien être pour les étudiants

-bre du service communication de l'université, la responsable administrative du guichet infocampus et un.e étudiant.e ambassadeur.risse. Cette commission serait co-présidée par le.la VP CFVU, le.la VPE et le la CM liaison lycée université. Un budget et des missions seraient allouées à cette commission. En plus de permettre de **coordonner les actions auprès des lycéen.e.s**, elle aurait pour objectif de mener des réflexions et pistes de travail sur des sujets tel que la **genrification de l'orientation, la sensibilisation de certains terrains géographiques** (quartiers de belle beille, roseraie, monplaisir, lycées ruraux...), ou expliquer l'Université aux **collégien.e.s également concernés par l'orientation**. Cette commission aurait également pour but de créer des formats d'intervention et de sensibilisation, tel que des vidéos, des forums au sein des lycées, des infographies...

## Tutorat

Le système de tutorat portant sur le contenu universitaire de certaines filières permet, notamment pour les grandes promotions de première année, **d'améliorer l'encadrement des étudiant.e.s**, et de se voir réexpliquer certaines notions dans un cadre plus agréable, puisqu'entre pairs. Il permet de **lutter contre l'isolement des étudiant.e.s pouvant se trouver en difficulté ou découragé.e.s**. C'est pourquoi je souhaiterais accompagner l'institutionnalisation du tutorat dans des filières autres que celles de santé ou en favoriser l'encadrement par les associations étudiantes. Ce processus étant d'une grande envergure et pouvant nécessiter un temps de mise en place important, **je fixerai comme première étape la sécurisation d'un système d'accompagnement par les pairs pour tous les étudiant.e.s de première année.**

# Une université accessible, garante de réussite et de bien être pour les étudiants

## Egalité

Mon désir est de faire de l'Égalité un axe central dans le traitement des problématiques touchant à la vie étudiante. Ainsi, au même titre que la prévention la promotion de la santé auprès étudiant.e.s a la chance de bénéficier d'une équipe d'étudiant.e.s salarié.e.s œuvrant pour des actions sur les campus, je suggère **la création d'emplois étudiants ayant pour but de sensibiliser et d'informer sur la lutte contre les discriminations et l'égalité**. Ces étudiant.e.s mettraient en place des actions ponctuelles sur les campus mais pourraient également intervenir auprès de certaines promotions. Cette équipe serait formée par des services de l'université, par le ou la chargée de mission égalité et par des intervenant.e.s extérieures à l'université mais spécialistes sur ces problématiques. Ces étudiants seraient systématiquement invité.e.s.

Concernant la commission égalité je pense qu'elle devrait étendre son expertise en tenant une audition des associations étudiantes ou les syndicats... ou de toute personne le désirant. Cette action aurait pour but d'enrichir les connaissances de la commission et lui permettre de faire un état des lieux des discriminations au sein de l'université, et des moyens pour lutter contre.

# L'engagement associatif, moteur de l'épanouissement de l'étudiant

Je perçois l'engagement associatif comme le **premier ressort de la vie des campus et de la vie étudiante**. Si l'existence des associations étudiantes est un atout pour l'Université, elle l'est également pour chacun.e des membres de ces associations. En effet, grâce à mon expérience personnelle, **je sais que l'engagement permet à chaque étudiant d'enrichir son parcours individuel et ainsi d'éclairer la perception de son environnement**. L'Université bénéficie également de l'engagement de ses étudiant.e.s. C'est pourquoi, lors de mon mandat je souhaite voir s'étendre le soutien aux associations et l'encouragement au bénévolat et à l'engagement sous toutes ses formes.

## Soutien aux associations

L'Université d'Angers a la chance de bénéficier aujourd'hui d'associations étudiantes nombreuses et riches en diversité d'actions et d'objectifs. Mais au-delà d'un signe de bonne santé, ces associations sont l'occasion pour les étudiant.e.s de véritablement s'épanouir au sein de leur environnement universitaire. Ainsi, **je considère que les replacer au centre des politiques de vie des campus et de vie étudiante** permettra de lutter contre l'isolement, qu'il soit social ou scolaire, de certain.e.s étudiant.e.s et d'ainsi développer le sentiment d'appartenance à l'Université.

Pour cela, il sera essentiel de développer de manière encore plus importante l'accompagnement des associations étudiantes par l'Université mais également de développer leur consultation. En effet, ces associations représentent un relais non négligeable des besoins et attentes des étudiant.e.s, ceci grâce à leur implantation dans leur campus ou filière, de par leurs missions (ex: association culturelle) mais aussi grâce à leur fonctionnement interne structuré.

**La consultation des associations passera par une remise en place de la conférence des présidents d'associations aujourd'hui quasiment disparue**. Il me semble également important de refaire un travail autour de la répartition des locaux aux associations étudiantes.

# L'engagement associatif, moteur de l'épanouissement de l'étudiant

Une reconnaissance et légitimation de l'université passe également par des **apports matériels qui permettront aux associations de développer leur accessibilité à tous les étudiant.e.s.** L'accessibilité des associations étudiantes est ainsi une problématique que je souhaiterais mettre à l'ordre du jour de la CEPA et sur laquelle je souhaiterais exercer un suivi d'accompagnement.

## Encourager le bénévolat

Nous le savons, il y a un moment idéal pour s'engager au sein de la vie de sa Cité. Et pour les étudiant.e.s, ces périodes sont surtout celle des début de semestre. **Il est donc nécessaire de concentrer sur ces périodes l'ensemble des actions visant à informer et à sensibiliser sur l'engagement étudiant.** Cela pourrait se concrétiser par la **création d'un forum du bénévolat** qui aurait lieu sur les campus. L'idée étant, d'une part, de développer l'accès au bénévolat pour les étudiant.e.s et de les rendre égaux.ales face aux informations en la matière, et d'autre part de faciliter les périodes de recrutement pour les associations. **Au sein de ce forum seraient invité.e.s non seulement toutes les associations étudiantes de l'université mais également des associations ouvertes à toute la société civile.** L'Université y tiendrait un stand pour renseigner sur ses actions en faveur des associations (ex : FSDIE) et de leurs bénévoles (ex : RSE). Il serait également **mis en place une UEL portant sur le fonctionnement associatif.** Cette UEL permettrait, pour les étudiant.e.s déjà membres d'une association d'approfondir leur connaissance sur le sujet d'un point de vue juridique, comptable, social ou historique mais serait également, pour des étudiant.e.s non membres d'association, un moyen de découvrir le milieu associatif.

# Les étudiants, des membres inclus dans la communauté universitaire

Aujourd'hui, trop peu d'étudiant.e.s s'identifient comme membres de la communauté universitaire dont ils font pourtant partie avec les BIATSS et enseignants chercheurs. Plus acteurs.trices de l'Université, que véritablement « usagers », les étudiant.e.s sont au cœur de la communauté universitaire et elle ne doit jamais exister sans eux.elles. Ainsi, il est essentiel de convaincre les étudiant.e.s de se saisir de la place qui leur est consacrée. **Pour cela, la première action est celle de renforcer la démocratie étudiante.** Cette place des étudiant.e.s au sein de la communauté universitaire doit également s'inscrire dans une cohésion universitaire. Enfin, la place des étudiant.e.s au sein de la communauté universitaire doit également s'entendre au sein de la ComUE.

## Démocratie étudiante

La représentation étudiante au sein des universités est une obligation légale mais est également et souhaitée et souhaitable par notre communauté universitaire puisqu'elle est un moteur de son fonctionnement. **Pour autant, il est indéniable qu'une trop faible proportion d'étudiant.e.s ne se sentent concerné.e.s par cette problématique voire ignorent totalement son existence.** Je considère que l'université, pour son bon fonctionnement, a besoin de représentant.e.s étudiant.e.s en lien avec son assise locale et se doit donc de se sentir investie et responsable des taux de participation aux élections étudiantes. **Elle doit ainsi mettre en œuvre un cadre qui favorise la démocratie étudiante et incite à la participation, ceci passant par l'établissement d'objectifs et la réalisation d'un bilan après les élections.**

Le premier objectif que je fixerai sera de **lutter contre la méconnaissance du fonctionnement interne, et notamment démocratique, de l'université par ses usagers quotidiens, les étudiant.e.s.** Pour cela, je propose la mise en place d'un **module de formation et d'enseignement sur le fonctionnement de l'université** à destination

# Les étudiants, des membres inclus dans la communauté universitaire

des étudiants en première année. De plus, en complément, j'instituerais un **axe supplémentaire de formation et d'information sur le fonctionnement démocratique à l'équipe d'ambassadeur.ices du guichet Infocampus**. Ces informations seraient communiquées sur les périodes d'ouverture du guichet mais également sur des périodes précédant des élections étudiantes.

Les périodes de pré-élection devraient être le moment, pour l'université, d'accentuer son investissement sur la sensibilisation pour la démocratie étudiante. Ainsi, cela serait l'occasion de **mettre en place des actions sur les campus** menées par les acteurs.ices précédemment évoqué.e.s et donc déjà formé.e.s à la problématique. L'Université devrait également, comme cela a été le cas pour la campagne précédant l'élection du Président de l'université, **organiser des périodes de débats pour des représentant.e.s étudiant.e.s**.

Enfin, un intérêt pour la démocratie étudiante ne pourra grandement se développer en l'absence de connaissances sur ses effets. **Ainsi, il est essentiel de favoriser la visibilité des élu.e.s étudiant.e.s et de leurs actions, notamment par la tenue de permanences et de temps de rencontres institutionnalisés.**

## Cohésion universitaire

Aujourd'hui si chaque étudiant.e au sein de notre université peut se sentir lié.e à sa filière, il n'en est pas de même pour sa composante ni pour l'Université d'Angers. Pour s'assurer que les étudiant.e.s après l'obtention de leur diplôme soient fier.e.s de revendiquer leur statut d'ancien.ne.s étudiant.e.s de l'université d'Angers, il faut que durant ces années l'étudiant perçoive l'entité et l'unité de l'université.

En ce sens, la mise en place du guichet unique est une véritable avancée. De plus, l'ajout, comme je l'ai suggéré précédemment, d'une **nouvelle mission d'explication du fonctionnement démocratique universitaire ne saurait que renforcer la cohésion universitaire.**

# Les étudiants, des membres inclus dans la communauté universitaire

Pour autant, d'autres actions peuvent être menées dans ce sens sur le restant de l'année universitaire.

Ainsi, **je suggère l'identification, dans chaque composante d'une personne chargée d'un poste de modérateur.** J'entends par là une personne volontaire désignée par le directeur de la composante sur proposition du VPE et du conseil de la composante ayant pour mission de faire le lien entre les étudiants et l'administration lorsque le dialogue peut s'avérer difficile. L'intérêt de ce poste est l'identification d'une personne bien déterminée et accessible pour les étudiants.e..

Néanmoins, les conflits ou problèmes personnels sont bien plus rares qu'une certaine forme d'incompréhension, **souvent due à une méconnaissance,** des étudiant.e.s face au fonctionnement administratif. Pour cela je propose deux mesures qui m'ont été inspirées par mon expérience d'ambassadrice du guichet info campus qui m'a donné l'occasion de voir de nombreuses administrations et services travailler ensemble, se coordonner et parfois même se découvrir.

Ainsi, pour renouer le dialogue, parfois difficile, entre administrations et étudiant.e.s, je souhaiterais voir **l'organisation de temps de rencontre entre des membres de ces deux entités, autour de certains sujets et problématiques concernant la relation qu'ils entretiennent.** Ces temps d'échanges pourront s'inscrire dans le cadre d'une composante, d'un campus ou de bien de l'université. La participation serait bien sûr basée sur le volontariat.

Enfin, je propose la mise en place de **portes ouvertes des services de l'université à destination des étudiants.** En effet, la plupart des étudiant.e.s ignorent l'investissement nécessaire pour faire fonctionner les services qui leur sont dédiés mais également tous les projets qui y sont réalisés. Cela serait ainsi l'occasion pour les étudiant.e.s d'être valorisé.e.s après avoir perçu tout le travail mis en oeuvre pour leur réussite et bien-être. Ce sentiment de valorisation pourrait aussi être partagé par l'administration après avoir eu l'occasion de présenter leur fonctionnement et missions auprès de leurs destinataires.



# Les étudiants, des membres inclus dans la communauté universitaire

De plus, ces portes ouvertes seraient l'occasion de faire découvrir aux étudiant.e.s certains lieux de l'université qu'ils méconnaissent, l'exemple le plus évident étant celui de la présidence. On peut d'ailleurs noter que **la visite de la présidence par les étudiant.e.s leur permettrait de se rapprocher des instances dirigeantes et de se sentir concernés par la démocratie universitaire.**

## Université Bretagne Loire

L'Université Bretagne Loire dont les statuts sont entrés en vigueur en janvier 2016 va représenter un véritable challenge pour les université et établissement qu'elle regroupe, mais **aussi être une opportunité en matière d'impact politique et de recherche. Pour autant, l'étudiant.e ne doit pas être oublié.e.** Il doit lui aussi bénéficier de ce changement. Ainsi, je souhaite **participer à la rédaction et mise en place d'un plan de vie étudiante à l'échelle de l'université Bretagne Loire.**



Profession de foi M E. Beraud en attente